

REGLEMENT INTERIEUR

L'inscription à Musica vaut acceptation du présent règlement

1. Calendrier des ateliers

Les cours de guitare débuteront **lundi 9 septembre 2024** et prendront fin **vendredi 20 juin 2025 au plus tard**.

2. Inscriptions

L'élève ou le responsable légal pour les -18 ans remplit une fiche d'inscription.

Tous les documents sont à remettre lors de l'inscription.

3. Cours et absences

En s'inscrivant, l'élève s'engage à être présent aux horaires attribués lors de l'inscription. Seule l'absence de l'intervenant engendrera un rattrapage de cours. Toute absence de l'élève devra être justifiée et signalée au professeur au moins 48 h à l'avance. Un intervenant remplaçant pourra également intervenir. Aucun atelier ne sera assuré pendant les vacances scolaires et jours fériés.

4. Tarifs et Mode de règlement : voir TARIFS

5. Arrêt en cours d'année

COURS DE GUITARE : Lors de son inscription, l'élève prend un engagement sur l'année scolaire (hors cas de force majeure).

Les familles pourront rencontrer les professeurs sur demande.

EN CAS D'ARRET FORCE : En cas d'arrêt obligatoire des cours (cause de pandémie par ex...), les cours d'instruments (piano et guitare) seront assurés par télé cours, les ateliers d'éveil et initiation piano seront assurés par envoi de modules par mail avec retour vidéo du travail des élèves.

6. Hygiène et Sécurité

Les locaux doivent être respectés et laissés en état de propreté.

Il sera demandé aux élèves de se laver les mains (tout sera disponible sur place) avant et après le cours. Durant les prestations, il est interdit de fumer ou de consommer des boissons alcoolisées dans les locaux. Par mesure de sécurité, il est interdit de courir dans les escaliers.

GUITARE | TARIFS 2024-2025*

FRAIS D'INSCRIPTION OBLIGATOIRE : 15 €
20€ pour deux personnes d'une même famille

*Tarifs par personne inscrite

	MOIS	TRIMESTRE	ANNEE
COURS DE GUITARE INDIVIDUEL Durée : 30 MIN	52 €	173,5 €	520 €
COURS DE GUITARE INDIVIDUEL Durée : 45 MIN	68 €	226,5 €	680 €
COURS DE GUITARE INDIVIDUEL Durée : 60 MIN	90 €	300	900 €

LES PAIEMENTS | PAR CHEQUE OU ESPECES

- **Les paiements mensuels** sont acceptés et doivent être remis **impérativement** dès l'inscription, les 10 chèques seront mis à l'encaissement mois par mois.
- **Pour les règlements au trimestre**, merci de donner au professeur, dès l'inscription les 3 chèques qui seront encaissés en Octobre, Janvier, Avril.
- Pour l'année entière, un seul chèque sera encaissé en Octobre.
- Pour l'adhésion, le règlement est à faire à l'ordre de « Musica »
- Pour les cours de guitare, les chèques sont à mettre au nom de « Maxime Gaze »